



**Syndicat Mixte
Sambre Mobilités**

4 Avenue de la Gare
CS 10159
59605 MAUBEUGE Cedex

**Extrait du registre des délibérations
du comité syndical**

Séance du : 24 juin 2026 Date de la convocation : 17 juin 2026 Affichage ordre du jour : 17 juin 2026 Délibération : n°55/2026 Objet : Demande de subvention FEDER – Transition énergétique et électrification du dépôt de bus de Louvroil.	Nombre de délégués en exercice : 26 Nombre de délégués présents : 18 Nombre de votants : 19 dont 1 pouvoir
--	---

Le comité syndical s'est réuni le 24 juin 2026 à 17h30 au siège de Sambre Mobilités, 4 avenue de la Gare à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président du syndicat mixte Sambre Mobilités.

Etaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : BEAUQUEL Arnaud, BECQUET Gilles, BOUCHEZ Sébastien, BOUILLIEZ Alain, BOUNOUA Boufeldja, CHABOT Pascal, COURTIN Benoît, DAMIENS Ludovic, DUPONT Claude, DURIEUX Jean, GUILLAUME-MAINGUIN Serge, JALLAY Albert, LEBRUN Annick, MASCAUT Corinne, MILLE Yvon, PAREE Alexandre, PÉCHER Thérèse, PIEGAY André, POURBAIX Hervé, ROMBEAUT Jean-Pierre, ROSIER Ghislain, SILVA Olivier, THURETTE Jacques, YAHIA TENE Karim, ZELANI David.

CAMVS : Délégués suppléants : ASCONE Guiseppe, BARSOUX Marc, BOUGHAZI Abdoullah, CORBEAUX Didier, DELHORS Anne, DEVILLERS Sylvie, DUVEAUX Michel, FUENTES Sylvie, GEORGES Hugo, GOBINET-STOUPY Kathia, LEDUC Patrick, LEFERME Daniel, LEMAIRE Laurence, LEMAITRE Jean-François, LOCCIOLO Emmanuel, MASOLINI Bruno, PAQUE Jeannine, PETIT Vincent, PIETTE Fabrice, RIFFE Laurent, TONDEUR Pierre, TRIGAUT Michel, VAN CAUWENBERGE Aude, WAVRIN Antoine, WILMOTTE Stéphane

Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir : JALLAY Albert à LEBRUN Annick.

Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégué titulaire : CAUDRELIER Amandine

CCPM : Délégué suppléant : DELRUE Valérie

Secrétaire de séance : LEBRUN Annick

**Demande de subvention FEDER – Transition énergétique et électrification du
dépôt de bus de Louvroil.**

Exposé :

Le syndicat mixte Sambre Mobilités poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation des mobilités sur son territoire. Dans cette perspective, l'électrification progressive de son parc de véhicules constitue un axe majeur de sa stratégie d'investissement pour les prochaines années.

Afin d'accompagner cette évolution, il est nécessaire d'adapter les infrastructures du dépôt de bus de Louvroil, centre névralgique de l'exploitation du réseau STIBUS. Cette opération vise à préparer l'accueil et

l'exploitation de véhicules électriques en réalisant les aménagements techniques nécessaires au renforcement des capacités énergétiques du site et à l'installation des futurs équipements de recharge.

Cette opération représente un investissement total estimé de 4.080.925 € HT.

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), à hauteur de 50 % des dépenses éligibles, soit 2.040.463 €, au titre de la priorité 6 du programme régional, visant à favoriser une mobilité durable, résiliente et faiblement émettrice de carbone.

La transformation énergétique du dépôt de Louvroil constitue une étape indispensable à la modernisation du réseau de transport public du territoire. Elle permettra de garantir les conditions techniques nécessaires au déploiement progressif de véhicules propres et de réduire à terme les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation du réseau.

Au-delà de ses bénéfices environnementaux, cette opération contribuera à renforcer la performance énergétique des infrastructures du syndicat, à anticiper les évolutions réglementaires et technologiques du secteur des transports publics et à améliorer la résilience énergétique des équipements d'exploitation.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs européens de transition écologique et énergétique ainsi que dans la stratégie portée par Sambre Mobilités en faveur d'une mobilité durable, innovante et accessible à tous.

Le comité syndical du syndicat mixte Sambre Mobilités :

- Vu les statuts du syndicat mixte qui précisent notamment que le syndicat est compétent pour « l'intégralité de la compétence d'autorité organisatrice de transports urbains, en investissement comme en fonctionnement, y compris pour toutes les opérations de transports en commun en site propre (TCSP) et de pôle d'échanges intermodaux et de tout aménagement concourant au transport collectif »,
- Vu l'objectif spécifique 2.8 de la priorité 6 du programme FEDER,
- Vu le programme d'investissement relatif à la transition énergétique et à l'électrification du dépôt de bus de Louvroil,
- Vu la décision n°01/2026 attribuant le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à la société Kéolis,
- Vu le rapport de la Commission d'Appel d'offres en date du 3 juin 2026 attribuant le marché de Maîtrise d'Œuvre à la société TPF INGENIERIE SAS,
- Vu la présentation du présent projet de délibération en réunion du bureau du syndicat mixte Sambre Mobilités le 17 juin 2026,
- Sur proposition de M. le Président.

Considérant :

- L'intérêt stratégique de cette opération pour accompagner la transition énergétique du réseau de transport public,
- La nécessité d'adapter les infrastructures du dépôt de Louvroil afin de permettre l'exploitation future de véhicules électriques,

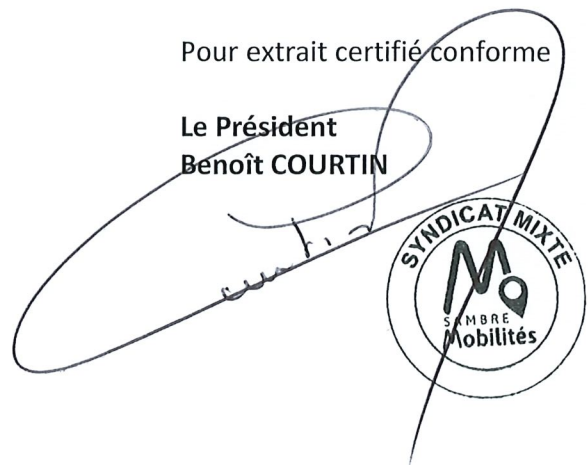
- La nécessité de solliciter des financements externes afin d'optimiser les ressources du syndicat.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le programme de l'opération tel que défini dans le dossier de demande de subvention ainsi que ses modalités de financement,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel contenu dans le dossier de demande pour un montant prévisionnel de 4.080.925 €,
- **SOLLICITE** le financement des fonds FEDER – objectif spécifique 2.8 de la priorité 6, à hauteur de 50 % des dépenses éligibles, soit 2.040.463 €,
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout document relatif à cette opération ainsi qu'à modifier le plan de financement, y compris le montant de la subvention sollicitée après le dépôt du présent dossier,
- **CHARGE** M. le Président de transmettre la présente délibération, après exercice du contrôle de légalité par les services de l'État, à M. le Président de la Région Hauts-de-France.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Benoît COURTIN

A large, stylized signature in blue ink is written over the text 'Le Président Benoît COURTIN'. To the right of the signature is a circular stamp. The stamp has 'SYNDICAT MIXTE' at the top, a large 'M' in the center, and 'SAMBRE Mobilités' at the bottom.

Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr